AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer une caravane photobooth à proximité du marché de noël qui se déroule place de la Cathédrale du mercredi 25 novembre au 27 décembre 2026. Un emplacement pour le photobooth est donc proposé place de la Calende pour les mercredis de 11h à 20h, les samedis de 10h à 21h et les dimanches de 10h à 20h

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation et exploitation d'une caravane vintage photobooth pour la prise de photos instantanées dans un décor adapté à noël à l'intérieur de la caravane + vente des photos en instantané sous différents formats et différents prix.

→ Caravane vintage 3X3m / 2.30 de hauteur. Prise et vente de photos sur place sur le thème de noël
→ Lieu : place de la Calende (entre la rue du change et le carrousel installé sur la place)
→Emprise totale : 10 m²
→Date : Tous les mercredis de 11h à 20h, les samedis de 10h à 21h et les dimanches de 11h à 20h du 24 novembre au 27 décembre 2026
→Redevance d'occupation du domaine public : 0.54 € / m² / jour avec un minimum de perception de 10.46€ par jour
→Redevance électricité : 3.97€ / jour.

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.
Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes :
- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés avec les prix
- 2 à 3 photos couleur de la structure utilisée + dimensions.
- Liste des besoins techniques pour pouvoir s'installer (puissance électrique notamment)
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :
- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques des installations (50%)
- Diversité des produits proposés (10%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 16 novembre 2026.
Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 16 novembre à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Ville de Rouen
Direction de l'Economie Locale et de l'Evénementiel
Service Evènementiel
2 place du Général de Gaulle
CS 31402
76037 ROUEN CEDEX

- Ou sous format électronique à l'adresse mail suivante : dele.evenementiel@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.
Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée

Photo de l'emplacement proposé :

